



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000691

Séance du jeudi 18 décembre 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 2.1), Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 9.1), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET (à partir du rapport 7.1), Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY **Brailans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Christophe CURTY **Chalezeule :** Raymond REYLE (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET, Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 2.3) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Brigitte Vionnet) **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 1.1.1) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.5), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.5) **Osselle :** Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 3.5) **Pelousey :** Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA **Pirey :** Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Pugy :** Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beupré :** Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thoraise :** Jean-Michel MAY (représenté par Cédric BREVOT) **Torpes :** Bernard LAURENT (jusqu'au rapport 9.1) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.6) **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER

Étaient absents : **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessus :** Geneviève VERRO **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, **Champoux :** Thierry CHATOT **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST, **François :** Françoise GILLET **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants : **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI (jusqu'au rapport 9.1), Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 2.1), Béatrice FALCINELLA (à partir du rapport 2.1), Abdel GHEZALI, Nicolas GUILLEMET (jusqu'au rapport 1.2.3), Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, Françoise GILLET, Jean-Marc BOUSSET, Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH.

Mandataires : Françoise FELLMANN, Marie-Noëlle SCHOELLER, Jean-François GIRARD, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Cyril DEVESA (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX (à partir du rapport 2.1), Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.1), Béatrice RONZI, Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.2.3), Jacqueline PANIER, Nicolas BODIN, Sylvie WANLIN, Claude PREIONI, Jean-Michel FAIVRE, Jean-Louis FOUSSERET, Bernard BECOULET (puis Brigitte VIONNET à partir du rapport 2.1).

Objet : Cancéropôle Grand Est : adhésion du Grand Besançon

Cancéropôle Grand Est : adhésion du Grand Besançon

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2009 Imputation : 65/90	Montant prévu au BP 2009 : 300 000,00 € Montant de l'opération : 4 000,00 € Solde après cette opération : 296 000,00 €

Résumé :

Dans le cadre de sa compétence Economie, le Grand Besançon a fait le choix d'une politique de développement économique axée sur le soutien à l'innovation, facteur de compétitivité des entreprises et d'attractivité du territoire. A ce titre, le Grand Besançon finance depuis 2005 la dynamique, les projets portés par le Pôle de compétitivité des Microtechniques ainsi que des actions ou projets contribuant à la structuration d'une filière « santé » sur le territoire – le domaine d'applications biomédical/dispositifs médicaux constituant un axe stratégique pour le développement de la filière microtechnique.

Dans ce cadre, il est proposé l'adhésion du Grand Besançon au Cancéropôle du Grand Est dès 2009 (pour information, la cotisation s'élève en 2008 à 4 000 €).

I. Contexte

Dans le cadre de la création de l'Institut National du Cancer (INCa), les 5 régions du Grand Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine) se sont mobilisées en 2004 aux côtés de l'Institut National du Cancer et La Ligue Nationale de Lutte contre le Cancer, pour structurer un projet de Cancéropôle du Grand Est (CGE). Dans cette optique a été créée en 2005 l'association « Cancéropôle du Grand Est », destinée à regrouper les collectivités et établissements publics majeurs ainsi que des représentants des associations et entreprises du Grand Est impliquées dans la Lutte contre le cancer.

II. Objet et finalités

- Promouvoir, par une communication appropriée, la formation et la recherche contre le cancer (dont dépistage, prévention, diagnostic, suivi, traitements, réinsertion),
- animer et coordonner les plates-formes techniques hospitalières et de recherche ainsi que les programmes scientifiques correspondants,
- élaborer et mettre en oeuvre une charte de bon usage pour le montage, le suivi, l'évaluation et la valorisation de la recherche contre le cancer.

A cet effet, le Cancéropôle du Grand Est intervient sur 2 axes majeurs :

- la déclinaison de la politique nationale de l'Institut National du Cancer (contribution au montage de projets de recherche de haut niveau scientifique multidisciplinaire, croisement à favoriser entre recherche fondamentale et clinique).
- l'articulation des politiques de R&D des 5 conseils régionaux du Grand Est en matière de soutien à l'émergence de projets de recherche collaboratifs et de création-développement de plates-formes technologiques.

Domaines d'intervention 2007-2010 :

- soutien aux réseaux structurants et incitation au montage de nouveaux réseaux autour de 6 axes de recherche prioritaires,
- soutien à l'émergence ou à la consolidation de sites de transfert (dont technologies et compétences bisontines en immunothérapie cellulaire et moléculaire),
- contribution à la structuration de la recherche clinique,
- poursuite de la démarche de soutien aux formations doctorales,
- concertation avec les cellules de valorisation des organismes partenaires en direct ou via les pôles de compétitivité.

III. Gouvernance

Une Assemblée : réunion au moins une fois par an et composée des membres fondateurs et des membres adhérents, l'Assemblée est présidée par l'un des Présidents de Région pour une durée de 4 ans. Actuel Président : Adrien ZELLER, président du Conseil Régional d'Alsace,

Un Conseil d'Administration : réunion au moins deux fois par an,

Composition :

- Collège des Présidents de Région, du collège des Présidents de Département du Grand Est,
- Collège des représentants des communes et EPCI hébergeant un CHU, CH ou CHUR participant à une activité de recherche contre le cancer (actuellement composé d'un représentant du Grand Nancy et d'un représentant du Grand Dijon),
- Collège des Présidents des Universités du Grand Est à composante médicale,
- Collège des Directeurs Généraux des CHU du Grand Est, des représentants de l'INSERM, du CNRS, des Centres de Lutte contre le Cancer, des Commissions Médicales d'Etablissement des CHU du Grand Est, du Conseil Scientifique du Cancéropôle, des Réseaux d'Oncologies du Grand Est, de l'Association de la Ligue contre le Cancer, de l'Association de Recherche contre le Cancer, d'un représentant des patients et d'un représentant des entreprises.

Un Conseil Scientifique : composé de 12 conseillers scientifiques-experts européens, et de 15 représentants des communautés hospitalière, universitaire et de la recherche des 5 régions du Grand Est, 6 représentants des axes fédérateurs de recherche définis dans le projet « Cancéropôle du Grand Est » ;

Un Comité Opérationnel : composé de 10 membres dont le Président et le Directeur de l'association, un coordonnateur scientifique, un coordonnateur administratif, un représentant du Conseil Scientifique ;

IV. Financement du CGE et fonctionnement

Les projets de recherche ou d'infrastructures reposent sur des financements acquis au titre d'appels d'offres lancés par l'Institut National du Cancer (INCa) et bénéficient du soutien de la Ligue contre le Cancer ou de l'ARC, ou encore des collectivités territoriales, notamment régionales, fortement impliquées.

Dans le cadre de l'appel à projets « Programme des cancéropôles 2007-2010 » lancé par l'INCa en 2007, la dotation du CGE a été renouvelée à hauteur de 1,2 M€ dans le cadre d'un contrat de projet de 4 ans.

Pour 2008, le budget du CGE s'élève à 950 000 €. A titre informatif, le CGE fonctionne avec 4 salariés, dont 3 chargés de mission scientifiques.

V. Modalités d'adhésion

En 2008, le montant des cotisations s'élève à :

- conseils régionaux : 20 000 €,
- conseils généraux : 3000 € jusqu'à 500 000 habitants et 5000 € au delà,
- communautés urbaines ou d'agglomérations dotées d'un CHU ou CHR : **4000 €** (2000 € pour les autres agglomérations, les CHR ou CHU),
- universités : 1000 €,
- CLCC (ligue contre le Cancer) : 1500 €,
- associations locales : 100 € ; 15 € pour les particuliers.

M. FOUSSERET ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'adhésion dès 2009 du Grand Besançon au Cancéropôle du Grand Est pour une cotisation dont le montant était fixé en 2008 à 4 000 €,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents relatifs à cette adhésion,**
- **désigne Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, comme représentant de la CAGB au sein de cette association.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 128

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 22.DEC 2008